



**Proconseil Office de conseil viticole**  
 Jordils 3 - CP 1080 • CH-1001 Lausanne  
 Tel : 021 614 24 31 • Fax : 021 614 24 04  
 Email : [viticulture@prometerre.ch](mailto:viticulture@prometerre.ch)  
 Site web : [www.prometerre.ch](http://www.prometerre.ch)

**Laboratoire cantonal d'œnologie**  
 Direction générale de l'agriculture, de la viticulture  
 et des affaires vétérinaires (DGAV)  
 Avenue de Marcelin 29 • 1110 Morges  
 Tél. 079 941 09 18  
 Email : [philippe.meyer@vd.ch](mailto:philippe.meyer@vd.ch)



## VITICULTURE / OENOLOGIE

### BULLETIN D'INFORMATION N° 12 du 21 juin 2023

**Stade phénologique et météo** : stade « pleine floraison » passé pour le Chasselas dans la moyenne décennale, nouaison en cours

**Programmes bio en fin de cycle** : il sera temps de passer aux produits utilisables en viticulture biologique dès la semaine prochaine sur les parcelles concernées

**Mildiou** : situations distinctes selon les régions

**Oïdium** : symptômes présents et stade très sensible

**Mesures prophylactiques *D.铃木ii*** : le défeuillage des parcelles sensibles à réaliser ces jours

**Stress hydrique** : actions à mettre en œuvre lorsque les possibilités existent

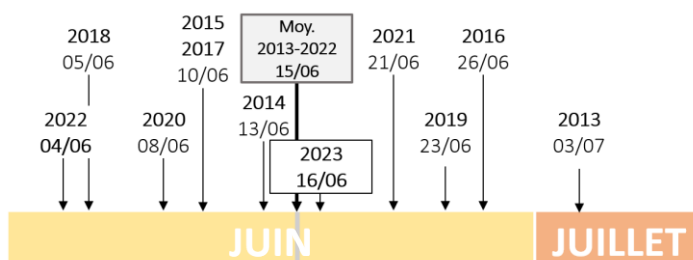
**Flavescence dorée** : les seconds traitements sont à appliquer 10 à 12 jours après votre première intervention

### Stade phénologique et météo

La floraison s'est déroulée durant la semaine dernière dans des conditions favorables.

|   |   |  |
|---|---|--|
|   |   |  |
| <b>I</b>  | <b>J</b>  | <b>K</b>   |
| <b>Floraison</b>  | <b>Nouaison</b>   | <b>Petit pois</b>  |
| Les capuchons se détachent à la base et tombent. Les étamines et le pistil sont visibles. | Les ovaires commencent à grossir après la fécondation. Les étamines flétries restent souvent fixées à leur point d'attache. | Les baies ont la taille d'un petit pois et les grappes prennent progressivement une orientation verticale. |

La date de pleine floraison moyenne pour le Chasselas au niveau cantonal a été arrêtée au 16 juin, soit un jour après la moyenne décennale.



Précipitations et températures moyennes du 13 au 19 juin 2023. Réseau de stations Agrometeo.

| Région (nb de stations) | Pluies (mm) | Temp. moy. (°C) |
|-------------------------|-------------|-----------------|
| La Côte (8)             | 0 à 1.0     | 21.5            |
| Lavaux (6)              | 0.2 à 10.6  | 21.8            |
| Chablais (5)            | 1.5 à 11.5  | 21.6            |
| Orbe-Bonvillars (4)     | 0 à 0.4     | 21.3            |
| Vully (1)               | 4.2         | 21.2            |

Le régime de précipitations a à nouveau été très faible dans les régions de La Côte et du Nord du canton lors de la semaine écoulée. Pour le Chablais et Lavaux, de nouvelles précipitations ont touché ces régions, creusant encore les différences régionales de régime hydrique.

Pour cette fin de semaine, des orages sont prévus et ils devraient toucher l'ensemble du canton. Ils sont principalement attendus dans la nuit de jeudi à vendredi.

### Programmes bio en fin de cycle

Pour les personnes inscrites aux programmes de mesures fédérales et vaudoises (CSP et Plan Phyto Vaudois) comprenant le passage aux produits autorisés en « bio » après fleur, il sera temps d'effectuer le changement de types de produits dès la semaine prochaine. Cette fin de semaine constitue donc la dernière possibilité d'appliquer les produits de synthèse, dont la rémanence est plus grande. Pour rappel ce changement doit s'effectuer dès le stade BBCH 73, « les baies ont la grosseur de plombs de chasse, les grappes commencent à s'incliner vers le bas ».

## Mildiou

### Situation et observations :

Les symptômes sont toujours présents sur l'ensemble du vignoble vaudois. Les taches de début de saison, sporulent encore dans certains cas et sont facilement identifiables par les tissus nécrosés qui les entourent.



*Symptômes et sporulations dues aux infections de début de saison. A gauche face inférieure et à droite, face supérieure d'une feuille. Source Proconseil.*

Hormis pour le vignoble de La Côte, de nouveaux symptômes peuvent être observés.

Des précipitations sont annoncées dès jeudi, de nouvelles contaminations pourraient avoir lieu sur l'ensemble du vignoble en présence de sporulations.

### Risque moyen estimé :



*Le risque actuel dépend fortement de la présence de symptômes et des précipitations des derniers jours.*

### Stratégie :

L'effeuillage de la zone des grappes et l'anticipation des prochaines précipitations à venir constituent les mesures les plus efficaces qu'il faut mettre en place.

#### Stratégie mildiou en bio :

Une dose de 250 à 300 g/ha de cuivre métal peut être appliquée selon l'intensité des symptômes. Maintenant que la haie foliaire est en place, privilégiez l'utilisation de bouillie bordelaise qui se distingue par sa plus faible sensibilité au lessivage.

La croissance des entre-cœurs est actuellement très importante, empêchant les produits phytosanitaires d'atteindre les grappes. Pour améliorer la protection durant cette phase cruciale vous pouvez :

- Utiliser des buses plus grosses dans la zone des grappes ;
- Orienter les déflecteurs du bas vers le haut afin de bien retourner les feuilles dans la zone des grappes ;
- Réaliser au moins un passage face par face durant la phase cruciale.

## Oïdium

### Situation et observations :

Les symptômes sont toujours fréquemment observés dans les parcelles sensibles.

Le stade actuel est encore particulièrement sensible à l'oïdium, surtout au moment de la chute des capuchon floraux.

Les fortes chaleurs qui provoquent une intense évapotranspiration de la végétation entretiennent une certaine humidité ambiante favorable au développement de l'oïdium.

### Risque moyen estimé :



### Stratégie :

- Maintenez une protection sans faille et renouvelez régulièrement en fonction de la croissance des organes.
- Défeuillez au plus vite la zone des grappes afin de créer un microclimat moins humide et laissant ainsi pénétrer les UV dans au cœur du feuillage.
- Surveillez vos parcelles historiquement sensibles pour raisonner la protection au cas par cas.

#### Stratégie oïdium en bio :

Appliquez des doses de 5 à 6 kg de soufre par hectare selon le stade de la vigne et la sensibilité de la parcelle.

Attention au soufre mouillable qui peut provoquer des brûlures en cas de fortes chaleurs.

Les mesures visant à améliorer l'application des produits phytosanitaires dans la zone des grappes, mentionnées dans l'encart « mildiou », sont également valables pour la stratégie visant l'oïdium.

#### Mesures prophylactiques *D. suzukii*

Le défeuillage de la zone des grappes à partir de la nouaison est conseillé dans les parcelles sensibles à l'oïdium, au botrytis ou à *Drosophila suzukii*. Un défeuillage précoce dès la fin de la floraison augmente l'épaisseur des pellicules et permet d'obtenir des vins rouges plus concentrés en tanins et anthocyanes. Cependant, restez tout de même prudents pour les cépages aromatiques type Gewürztraminer ou Muscat, car un défeuillage précoce et trop rigoureux peut entraîner une dégradation des arômes variétaux. Par rapport au coup de soleil, plus le défeuillage est réalisé tôt (dès nouaison) moins les risques de brûlures sont grands. Si vous ne défeuillez qu'une face, choisissez le côté soleil levant.

Ce travail est à réaliser en ce moment car un défeuillage tardif pourrait engendrer d'importantes pertes de récolte en raison de l'exposition brutale des baies au soleil.

## Stress hydrique

Dans certaines zones du vignoble, le manque d'eau commence à impacter le développement de la vigne. Afin de limiter les impacts négatifs liés à cette contrainte, diverses actions peuvent être mises en œuvre :

### Réduction de taux de couverture :

En premier lieu, imitez toute concurrence au niveau du cavaillon. Un second niveau consiste à travailler de façon superficielle, sur 3 à 5 cm maximum, un rang sur deux (griffes, disques...) pour perturber un enherbement bien en place. Pour les cas plus problématiques, détruisez entièrement le couvert en place un interligne sur deux.



Attention, la destruction de l'interligne n'est pas autorisée dans les SVBN ou si vous êtes inscrit à la mesure fédérale de couverture appropriée du sol en viticulture. Pour cette dernière mesure, un taux de couverture de 70 % doit être garanti tout au long de l'année.



Disques crénelés visant à réaliser un travail superficiel de l'interrang. Source Ch. Ormond.

### Autre technique à programmer en amont de la période critique :

Création d'un paillage à l'aide d'un couvert végétal temporaire roulé (par exemple : seigle) visant à limiter la concurrence hydrique de l'enherbement durant la fleur.



Couvert de seigle détruit par roulage avant la période de floraison. Source Proconseil.

### Irrigation :

Lorsque l'apport d'eau s'avère possible, l'irrigation des vignes adultes ou jeunes vignes peut être réalisée à l'aide de divers équipements : goutte-à-goutte fixe, « mobile » ou aspersion.



Installation d'un tuyau de type « T-tape » visant à apporter de l'eau dans une jeune vigne. Source Proconseil

## Flavescence dorée

Pour les périmètres concernés par deux applications d'insecticide, le 2<sup>ème</sup> traitement est à réaliser 10 à 12 jours après votre première application. Lors de ces traitements, il est primordial de soigner la qualité d'application.

Périmètres de lutte obligatoire dont l'application d'un deuxième traitement est nécessaire :

|                       |                          |
|-----------------------|--------------------------|
| Villeneuve (PL 3)     | Roche (PL 9)             |
| Aigle (PL 12)         | Cully haut + bas (PL 11) |
| Ollon / Aigle (PL 13) | Lonay (PL 14)            |

## Agenda

**27 juillet :** Cours sur inscription : *Cépages résistants, voie d'avenir ? Théorie et dégustation*

Agroscope, Pully, une journée  
Katia Gindroz et Jean-Laurent Spring

[Plus d'infos et formulaire d'inscription](#)

### Auteurs :

**Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard**  
**Philippe Meyer, œnologue cantonal**

Questions en lien avec la viticulture : [viticulture@prometerre.ch](mailto:viticulture@prometerre.ch)  
Questions en lien avec l'œnologie : [philippe.meyer@vd.ch](mailto:philippe.meyer@vd.ch)

**Remarque :** L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.